

# Zillis'info



Janvier 2026 | N° 27 | [www.zillisheim.fr](http://www.zillisheim.fr)



Bonne  
année !

# Sommaire

<b>L'édition</b>	<b>01</b>	<b>Retour en images</b>	<b>11</b>
<b>Conseil municipal</b>	<b>02</b>	<b>Participation citoyenne</b>	<b>18</b>
Les actions du Conseil Municipal			
des Jeunes.....	02	Le jardin partagé .....	18
Les brèves du conseil municipal....	03	Vélorution Zillisheim-Mulhouse :	
Notre Secrétaire Générale de Mairie	04	8 km de convivialité et de sens !.....	18
<b>Événements à venir</b>	<b>05</b>	<b>La vie du village</b>	<b>19</b>
<b>Nos écoles</b>	<b>05</b>	Le concert de Noël .....	19
Un verger école qui porte bien son nom .....	05	Assemblée Générale de l'association	
<b>Environnement</b>	<b>07</b>	de pêche du Bielsbach.....	19
Les hirondelles dans notre commune		Période hivernale : aide aux personnes	
Une espèce protégée .....	07	en situation de fragilité.....	19
Prévention des coulées de boues :		Alimentation eau potable.....	20
un engagement durable des agriculteurs.....	08	Syndicat mixte de l'Ill.....	21
<b>Projets et travaux</b>	<b>09</b>	Nos pompiers.....	22
Abri à sel communal .....	09	Panier Rose à Zillisheim.....	23
Nouveau dortoir école maternelle .....	09	Ancienne boulangerie rue Jeanne d'Arc :	
Installation de rideaux salle polyvalente.....	09	péril imminent.....	23
Travaux de mise en sécurité		<b>Etat civil</b>	<b>24</b>
Faubourg de Mulhouse .....	10	Anniversaires.....	24
Rénovation extérieure mairie .....	10	Noces.....	25
		Carnet du 20 août au 18 décembre 2025.....	26

# Zillis'info

Janvier 2026

**Directeur de la publication :**  
Michel LAUGEL  
**Comité de rédaction :**  
Fabienne GIURIATI et Marie KRAUTH  
**Photos :** Adobe Stock  
**Réalisation graphique et impression :**  
Imprimerie Centrale à Mulhouse



**Mairie de Zillisheim**

1 Place du Général de Gaulle  
68720 ZILLISHEIM

Tél. 03 89 06 25 22

E-mail : [mairie@zillisheim.fr](mailto:mairie@zillisheim.fr)  
[www.zillisheim.fr](http://www.zillisheim.fr)

Mairie de Zillisheim

Application Comm'une Actu

**Horaires du secrétariat**

**Lundi au vendredi de 9h à 12h**  
**Après-midi sur RDV (prise de RDV par téléphone)**

# L'édito



Chères Zillisheimoises, chers Zillisheimois,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2026 placée sous le signe de la santé, de la paix, du bonheur partagé et de la réussite, tant personnelle que collective.

En ce mois de janvier, il me tient à cœur d'exprimer ma reconnaissance à celles et ceux qui, tout au long du mandat, se sont engagés au service de notre commune. Je pense tout particulièrement aux adjoints et aux conseillers municipaux, qui m'ont accompagné avec sérieux, loyauté et sens des responsabilités, y compris durant des périodes difficiles, marquées par des crises sanitaires, sociales et économiques inédites.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des agents communaux. Par leur professionnalisme, leur disponibilité et leur attachement au service public local, ils ont contribué à assurer la continuité et la qualité des services rendus à la population. Leur engagement quotidien est un pilier essentiel du fonctionnement de notre commune.

Mes remerciements vont enfin aux habitantes et aux habitants de Zillisheim pour la confiance qu'ils ont témoignée à l'équipe municipale tout au long de ces années. Cette relation de confiance est précieuse : elle donne du sens à l'action publique et rappelle combien l'engagement communal repose sur un lien humain fort et une proximité sincère.

Un mandat municipal s'inscrit toujours dans une histoire communale plus large que celle des personnes qui l'exercent. La commune, ses institutions et ses services se construisent et se transmettent dans le temps, dans le respect de l'intérêt général et des valeurs républicaines.

Les prochains mois conduiront notre commune vers une échéance démocratique inscrite dans le calendrier républicain. Ce temps institutionnel permettra à chacun de s'exprimer, dans le respect des règles et dans un esprit de dialogue et de sérénité.

Dans cette période particulière, la municipalité et les services poursuivent naturellement leur mission avec le même esprit de responsabilité, de neutralité et de continuité du service public, au service de tous les Zillisheimois.

Attachés à notre village, à son cadre de vie et à la qualité des relations qui s'y tissent, continuons à faire vivre ensemble les valeurs de respect, de solidarité et d'engagement qui fondent notre communauté locale.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.



Votre Maire,  
Michel LAUGEL



# Conseil municipal

## Les actions du Conseil Municipal des Jeunes



● Le **potager partagé du village** a poursuivi sa belle aventure grâce à l'énergie du Conseil Municipal des Jeunes. Les enfants ont semé, arrosé et récolté avec enthousiasme. Tomates, courgettes et aromatiques ont rythmé leurs découvertes, et chaque étape a renforcé leur sens de la responsabilité et du collectif. Plusieurs parents ont accompagné ces moments au fil des semaines, et leur présence a soutenu l'engagement des jeunes. Ce potager reste un lieu vivant d'apprentissage et de partage.



● Le CMJ a également porté l'opération « **Zillis'Propre** », qui a rassemblé une trentaine de participants, enfants, parents, habitants et élus. Dans une ambiance chaleureuse, les groupes ont parcouru différents secteurs du

village. Cette mobilisation a offert un double regard aux jeunes, la joie d'agir ensemble et la réalité visible des déchets encore trop présents, notamment les mégots et petites canettes. Chacun a pu mesurer l'impact concret d'un geste simple et l'importance d'un environnement préservé. Cet élan collectif s'inscrivait en cohérence avec la quinzaine européenne de réduction des déchets portée par m2A.



● Les jeunes ont également participé au **Marché de la Saint-Nicolas** aux côtés du CCAS, qui organisait une collecte solidaire pour les habitants dans le besoin. Plusieurs conseillers ont assuré des permanences pour accueillir les dons. Leur présence a apporté une belle énergie et a montré leur volonté de s'impliquer dans des actions de solidarité au sein du village.



● Et pour la dernière séance du CMJ de 2025, le **projet de réhabilitation du sentier botanique** leur a été présenté sur place pour les associer à la réflexion sur les panneaux pédagogiques.



**Un grand merci à toutes les personnes qui accompagnent et encouragent ces initiatives portées par nos jeunes conseillers.**

# Les brèves du Conseil municipal



## Séance du 16 septembre 2025

(pour plus de détails, consultez le procès-verbal complet sur le site internet de la mairie)

### ● Incendie dévastateur - Don en faveur des communes sinistrées de l'Aude

La commune apporte son soutien et sa solidarité aux communes audoises impactées par le sinistre en faisant un don à hauteur de 1 € par habitant à l'Association des Maires de l'Aude.

### ● Projet d'aménagement d'un parking pour la halte ferroviaire de la gare de Flaxlanden

Le maintien de la gare de Flaxlanden venant d'être confirmé au maire et suite à un besoin croissant de stationnement la commune a sollicité la SNCF pour aménager un parking sur un terrain jouxtant la gare et appartenant à la SNCF. Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de cet aménagement. Le financement étant assuré à hauteur de 50 % par la région, 25% par la commune de Flaxlanden et 25% par la commune de Zillisheim.

### ● Salles communales - Mise à disposition pour réunions électorales

Dans le cadre des réunions électorales et sur proposition du maire le conseil municipal approuve la mise à disposition bimensuelle gratuite de la salle municipale dite « petite salle polyvalente » de la commune.

### ● Rue de l'Eglise - Acquisition de la propriété des consorts MOUTH-STEIBLEN

L'immeuble situé au numéro 11 rue de l'église avait fait l'objet d'une procédure d'habitat menaçant ruine. Le propriétaire ayant décidé de vendre sa propriété la commune s'est porté acquéreur du bien voué à la démolition. Le conseil a validé l'acquisition de la propriété de 1,87ares pour un montant de 46 180 €.

### ● Rénovation Mairie - Attribution des marchés

Le maire informe le conseil que suite à un appel d'offres marché de travaux à procédure adaptée, la commission d'appel d'offres a attribué, après négociation les marchés suivants :

- lot n°1 Menuiseries extérieures BILLAND MENUISERIES de Bouxwiller

- lot n°3 Ravallement de façades et rénovation des pierres de taille- SONDENECKER de Brunstatt-Didenheim

- lot n° 4 Echafaudage - LOC ECHAF de Brunstatt-Didenheim

- le lot n°2 Serrurerie a été déclaré infructueux et une nouvelle consultation est lancée

### ● Ombrières - Résultats de l'étape 1 de la consultation

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'implantation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques pour

autoconsommation sur le parking de la salle polyvalente, trois opérateurs ont fait acte de candidature

- PONTIGGIA ENERGIES de Wittenheim (68270),

- EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY de Mulhouse (68200),

- GROUPE GALOPIN de Mulhouse (68200), qui renouvelle sa candidature spontanée du 28/06/2024.

L'étape 2 de la consultation est en cours.

## Séance du 9 décembre 2025

(pour plus de détails, consultez le procès-verbal complet sur le site internet de la mairie)

### ● Budget Primitif 2026 - Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

La commune peut décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Cette possibilité permet à la collectivité de continuer à honorer ses engagements financiers et d'assurer une continuité dans le déroulé des projets pendant la période qui précède le vote du budget. L'adoption du budget 2026 se faisant au plus tard le 30 avril 2026. Le conseil municipal valide l'ouverture par anticipation des crédits dans la limite de 25% de ceux de l'exercice précédent.

### ● Service Incendie et Secours du Haut-Rhin (SIS68) - Transfert de la compétence contribution financière à Mulhouse Alsace Agglomération

### ● Lutte contre l'incendie - Constitution d'un groupement de commandes pour vérification et maintenance préventive des appareils

### ● Territoire d'Energie Alsace - Redevance d'Occupation du Domaine Public

### ● Lutte contre le frelon asiatique - Prise en charge de la destruction des nids

Compte-tenu du risque environnemental et sanitaire, la destruction des nids est rendue obligatoire par Arrêté Municipal N° 118 du 28/10/2025 et une liste de professionnels agréés est tenue à la disposition des administrés.

A titre préventif, la Commune a pris en charge la totalité des frais afférents aux destructions de l'ensemble des nids signalés à ce jour et maintiendra l'opération jusqu'au terme de l'année 2025. A ce jour, 5 nids ont été traités en urgence pour un coût unitaire de 100 €.

La destruction des nids d'hyménoptères (frelns communs ou asiatiques, guêpes, etc) ne relève pas d'une mission de service public.

Néanmoins au vu des risques cités, le conseil municipal décide, sur proposition, que la destruction des nids de frelns asiatiques sera entièrement prise en charge par la Commune sous condition qu'elle en assure la supervision



- **Lieudit ILLGASSE - Promesse d'achat à la SAFER de la parcelle cadastrée section 12/89**

Cette parcelle présente un grand intérêt pour la Commune, dans la mesure où elle est située le long de l'EuroVélo 6, emplacement idéal pour la réalisation d'une halte cycliste (installation d'une station technique de gonflage, agencement d'aire de repos/pique-nique...).

Le conseil municipal approuve la proposition de soumettre à la SAFER, une promesse unilatérale d'achat, dans le cadre des missions communales de développement touristique visé par le contrat de partenariat, conclu entre la Région Grand Est, les Voies Navigables de France, la Communauté Européenne d'Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et la Communauté de Communes du Sundgau, pour l'entretien et la mise en tourisme du Canal du Rhône au Rhin Branche Sud.

Le montant de l'acquisition de ce terrain de 10a 95ca s'élève à 657 €

- **Lieudit GLORENHAG - Promesse d'achat à la SAFER de la parcelle cadastrée section 17/370**

Cette parcelle revêt un intérêt particulier pour la Commune, dans le cadre de l'aménagement et l'entretien du sentier dit du GLORENHAGWEG (mise en place de panneaux éducatifs sur la biodiversité...).

Le conseil municipal approuve la proposition de soumettre à la SAFER, une promesse unilatérale d'achat, dans le cadre des missions communales d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement.

Le montant total de ce terrain de 7a 11ca est évalué à 3 000 €.

- **Lotissement des Acacias - Rétrocession des voies et espaces communs (voir CR complet sur le site de la mairie)**

- **Lotissement des Fleurs - Rétrocession des voies et espaces communs (voir CR complet sur le site de la mairie)**

# Notre Secrétaire Générale de Mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la réglementation prévoit que toute commune de moins de 3 500 habitants dispose d'un(e) Secrétaire Générale de Mairie. Afin de répondre à cette obligation et de renforcer l'organisation administrative de la commune, le Conseil municipal a délibéré le 22 octobre 2024 pour la création d'un poste de Secrétaire Générale de Mairie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.



Dans un premier temps, le Maire a signé avec le Centre de Gestion un contrat de mise à disposition temporaire concernant **Madame Martine OTTERMANN**, pour la période du 7 avril au 31 juillet 2025.

À l'issue de cette phase, un contrat à durée déterminée de trois ans a été proposé à Madame OTTERMANN à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, afin d'inscrire cette fonction dans la

durée et d'assurer la continuité du service public communal.

Forte d'une longue expérience au service des petites et moyennes collectivités, Madame Martine OTTERMANN a exercé les fonctions de Secrétaire Générale de Mairie dans plusieurs communes du Haut-Rhin, notamment à Aspach-le-Bas, Rustenhart et Mittelwihr. Elle dispose d'une solide connaissance du fonctionnement communal et intercommunal, ainsi que de compétences reconnues en gestion administrative, financière et des ressources humaines, au service des élus et des habitants.

## Les missions de la Secrétaire Générale de Mairie

**Les principales missions confiées à Madame OTTERMANN sont notamment :**

- la mise en œuvre des politiques définies par l'équipe municipale,
- la gestion et la coordination du personnel communal et des services,
- l'analyse des directives et recommandations des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes et services publics, et la proposition d'actions adaptées,
- le suivi de dossiers complexes, notamment à caractère juridique,
- la réorganisation et l'optimisation de la partie administrative de la mairie,
- le pilotage de la comptabilité communale et du budget.

**La municipalité lui souhaite la bienvenue et compte sur son engagement et son professionnalisme pour contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la mairie et de la qualité du service rendu aux habitants.**



## Evènements à venir

Janvier

### Tournoi de Judo

par la Team Judo Zillisheim  
les 17 et 18 janvier

### Drive choucroute

Les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février  
par les œuvres St Laurent  
(fiche d'inscription en mairie)

Février

### Tournoi des jeunes

par la par la SSZ foot  
les 7 et 8 février

Mars

### Fleischnacka-facht

par l'AAFASC  
les 28 et 29 mars



## Un verger école qui porte bien son nom



Belle ambiance au verger des arboriculteurs de la commune de Zillisheim en cette fin d'été

Dès le mois de juin les directrices des écoles élémentaire et maternelle rencontrent les arboriculteurs dans le but de mener des actions de sensibilisation à la nature la biodiversité : un planning prévisionnel est établi. « Dans nos écoles il n'y a jamais de problème, enfants enseignants parents sont toujours motivés et partants » assure Floriane BISCHOFF. Après deux coups de chaud les pommes tombent précocelement cette année, alors vite vite les six classes de l'école Edouard SITZMANN et tous les petits de l'école maternelle marchent d'un bon pas vers le fond de la rue de la vallée. Quatre demi-journées pour accueillir ce petit monde !

Des abeilles au verger mais pourquoi donc ?



Première halte au pied des ruchers. Mais que viennent faire ici les abeilles ? Les enfants se familiarisent avec le cycle de vie de la pomme, abordent la structure des fleurs et comprennent



la nécessaire pollinisation assurée par des auxiliaires. Et voilà donc les bébés pépins ! Pistil étamine nectar pollen n'ont plus de secret pour bon nombre d'entre eux.

## Ils sont petits vos arbres mais il y en a vraiment beaucoup !

Ahhh enfin nous y voilà dans ce fameux verger. Mais pourquoi ils sont petits ces arbres ? Cueillette facile bien sûr et diversité des variétés, il y en a plus de 80 sur un espace assez réduit. Petits arbres petites pommes ? non pas du tout bien au contraire mais il est vrai qu'ils sont fragiles et qu'il leur faut un palissage.

## Pédoncule, mouche pépins



Prochaine étape : comment cueillir une pomme avec soin et pomme qui es-tu ? Attachée par mon pédoncule je protège les pépins dans la chambre à pépins formée de 5 loges ...une étoile en plein cœur des pommes c'est merveilleux !

## Pas forcément belle mais que je suis savoureuse



Enfin le moment attendu, je cueille je savoure. Nul besoin de convaincre les enfants, ils dégustent avidement les quartiers fraîchement coupés. L'aspect de nos reines des reinettes est peu commercial mais le goût y est, un savant mélange sucre/acidité qui détrône sans difficulté les concurrentes commerciales lisses et cirées.

## Six pressages 120 kg de pommes 60 litres de jus frais



Quelques jours plus tard, retour à l'école. Les enfants découvrent le processus : lavage / broyage / pressage. Ils sont sensibilisés au nécessaire contrôle qualité des fruits en assurant le tri et le lavage. Puis prennent en charge l'alimentation du broyeur et transfèrent le broyat dans la presse. La magie opère dès que la pression hydraulique libère le jus bien teinté immensément riche en vitamines, le meilleur jus de pomme jamais dégusté ! Tous les sucres et arômes sont présents car le jus est frais non pasteurisé. Les gobelets tourbillonnent à la sortie du pressoir, chacun emportera un demi litre de jus pour la maison. Les enfants sont sensibilisés à la dégradation de ce jus dû aux enzymes présentes non détruites par une pasteurisation.

## Reprise des notions en classe

Les enseignants ont eu à cœur de remobiliser les connaissances et vécus des enfants, les cahiers des élèves en témoignent. Laurence PREVOST toujours très investie a sollicité les petits pour la réalisation d'un montage audio absolument délicieux.

# Les hirondelles dans notre commune

## Une espèce protégée à préserver

Depuis de nombreuses années, les hirondelles font partie intégrante du paysage de notre commune. Leur retour chaque printemps est un repère familier et un indicateur précieux de la qualité de notre environnement. Pourtant, leurs effectifs sont en diminution constante à l'échelle nationale. Face à ce constat, la commune agit, à la fois par conviction écologique et dans le respect d'un cadre réglementaire précis.

### Un cadre légal strict de protection

Les hirondelles (hirondelle rustique, hirondelle de fenêtre, hirondelle de rivage) sont des espèces **strictement protégées** en France au titre du Code de l'environnement (articles L.411-1 et suivants).

#### À ce titre, il est interdit :

- de détruire, mutiler, capturer ou perturber intentionnellement les hirondelles ;
- de détruire ou enlever leurs nids, qu'ils soient occupés ou non ;
- de dégrader leurs sites de reproduction ou de repos.

Ces interdictions s'appliquent aussi bien aux bâtiments publics que privés. Toute intervention sur une façade comportant des nids doit donc être anticipée et encadrée, notamment en période de reproduction (généralement de mars à septembre). Des dérogations ne peuvent être accordées qu'à titre exceptionnel et sous conditions strictes.

Il est rappelé que la destruction ou l'enlèvement illégal de nids d'hirondelles constitue une infraction pénale, passible d'amendes et de sanctions prévues par le Code de l'environnement.

### Pourquoi les hirondelles sont-elles aujourd'hui menacées ?

#### ● La disparition des sites de nidification

Traditionnellement, les hirondelles nichent sur les bâtiments. Les rénovations de façades, l'isolation thermique par l'extérieur et l'utilisation de matériaux modernes et lisses entraînent cependant la disparition progressive de nombreux sites de reproduction.

#### ● Le manque de matériaux pour construire les nids

Les hirondelles ont besoin de boue humide pour construire leurs nids. Autrefois abondante le long des chemins, des champs ou dans les fossés, cette ressource se raréfie avec l'imperméabilisation des sols, la rectification des chemins et des périodes de sécheresse plus fréquentes.

#### ● Migration : un voyage à haut risque

À l'automne, les hirondelles entreprennent une migration de plusieurs milliers de kilomètres vers l'Afrique. Ce périple expose les oiseaux à de nombreux dangers : conditions climatiques extrêmes, raréfaction de la nourriture et obstacles sur les routes migratoires. En moyenne, seuls 30 à 50 % des jeunes hirondelles survivent et reviennent l'année suivante. Les adultes, plus expérimentés, présentent un taux de retour plus élevé et reviennent très souvent sur leur site de nidification d'origine.

### Les actions menées par la commune

Consciente de ses responsabilités, la commune a engagé des actions concrètes en partenariat avec la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**.

Un hôtel à hirondelles a été installé à proximité de l'église. Il permet de compenser la disparition de nids situés sur une façade appelée à évoluer, tout en respectant les obligations légales de protection de l'espèce. Par ailleurs, plusieurs nids artificiels ont été posés chez des particuliers volontaires, avec l'accompagnement technique de la LPO.



Ces installations sont réalisées à proximité immédiate des sites déjà fréquentés, car les hirondelles s'installent préférentiellement à moins de 25 mètres de nids existants. Les nids artificiels offrent un abri durable et sécurisé, sans nécessiter la collecte de matériaux par les oiseaux.

## Une démarche en faveur de la biodiversité locale

Au-delà du respect de la réglementation, ces actions traduisent la volonté de la commune de préserver la biodiversité et de concilier protection des espèces et évolution du bâti. La présence des hirondelles est un atout pour notre environnement et un patrimoine naturel commun.

## Des alliées précieuses pour notre cadre de vie

Les hirondelles jouent un rôle écologique essentiel. En plein vol, elles capturent quotidiennement de grandes quantités d'insectes, notamment moustiques et mouches. Elles participent ainsi naturellement à la régulation des populations d'insectes, y compris certaines espèces invasives lorsque celles-ci sont présentes dans l'air.

**La commune invite l'ensemble des habitantes et habitants à être attentifs au retour des hirondelles au printemps, à préserver les nids existants et à observer l'évolution autour de l'hôtel à hirondelles, symbole d'une protection active et responsable de la nature sur notre territoire.**



## Prévention des coulées de boues : un engagement durable des agriculteurs



À la suite des épisodes de coulées de boues (ou coulées d'eaux boueuses) qu'a connus la commune de Zillisheim par le passé, les agriculteurs exploitant sur le ban communal se sont engagés, de manière volontaire, à mettre en œuvre des pratiques agricoles visant à réduire le ruissellement et l'érosion des sols.

Cet engagement s'est concrétisé par la signature d'un contrat annuel de rotation des cultures et s'est poursuivi au fil des années. Dans ce cadre, les agriculteurs se sont réunis, comme chaque année, en novembre 2025, avec la municipalité et la Chambre d'Agriculture, afin de définir ensemble l'assoulement concerté de la campagne culturale 2025–2026 sur le bassin versant concerné.

L'objectif de cette démarche est d'alterner de manière équilibrée les cultures de printemps (par exemple le soja ou le maïs), les cultures d'hiver (blé, colza...) ainsi que les prairies, afin d'assurer une couverture des sols la plus large possible au fil des saisons.

Pour renforcer encore l'efficacité de ces mesures, certains agriculteurs limitent le travail du sol, notamment par des pratiques de non-labour, et maintiennent des résidus de cultures en surface. Cette rugosité du sol contribue à ralentir l'écoulement de l'eau et à réduire le ruissellement lors des épisodes pluvieux.

Si les phénomènes naturels ne peuvent être totalement évités, ces actions préventives permettent néanmoins de limiter les départs de terre en cas d'orage, en particulier au printemps, et participent à la protection du village et de son environnement.

## Abri à sel communal



Jusqu'à récemment, le sel de déneigement de la commune était stocké à l'extérieur de l'atelier communal et donc exposé aux intempéries. L'humidité et la pluie altéraient sa qualité, provoquant la formation de blocs compacts. Cette dégradation rendait son utilisation plus difficile, accélérant l'usure des équipements de salage et nuisant à l'efficacité des opérations.

Afin d'y remédier, la commune a investi dans la mise en place d'un abri couvert destiné au stockage du sel. Doté d'une couverture repliable, cet équipement permet le déchargement aisément des camions lors des livraisons, tout en garantissant une protection optimale du matériau.

Si les épisodes de gel sont aujourd'hui moins fréquents en raison de l'évolution du climat, ils demeurent néanmoins possibles. Disposer d'un sel stocké dans de bonnes conditions contribue directement à la sécurité des infrastructures et des habitants, notamment dans les rues en pente de nos collines ou aux abords des écoles.



## Nouveau dortoir école maternelle

Pour la rentrée 2025/2026 installation d'un nouveau dortoir pour les jeunes élèves, suite à l'augmentation des effectifs de l'école maternelle.

Les travaux ont été réalisés par le personnel communal du service technique en concertation avec Madame PRÉVOST directrice de l'école.



## Installation de rideaux salle polyvalente



# Travaux de mise en sécurité Faubourg de Mulhouse

La route du Faubourg de Mulhouse, entre la rue de la Vallée et la rue du Borrberg, est creusée dans le flanc de la colline. Depuis plusieurs années, de petits éboulements s'y produisent régulièrement, nécessitant l'intervention des agents communaux, ainsi que celle de bénévoles lors des journées citoyennes, afin de dégager le trottoir et d'évacuer des volumes parfois importants de terre.

Au fil du temps, **ce phénomène s'est accentué**. Face à l'aggravation de la situation et par mesure de sécurité, **le trottoir a dû être fermé à la circulation des piétons**.

Cette voie étant une route départementale, la commune a saisi la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Après analyse de la situation par leurs services techniques, des sondages ont été réalisés. Ceux-ci ont confirmé l'existence d'un risque avéré, rendant nécessaires des travaux de consolidation du talus.

Des études complémentaires sont actuellement en cours afin de définir les solutions techniques les plus adaptées. Dans l'attente des travaux définitifs, des aménagements provisoires de retenue du talus ont été mis en place pour garantir la sécurité des usagers.

**Les travaux pérennes sont envisagés à l'horizon 2026-2027.**



## Rénovation extérieure mairie



La mairie a récemment fait l'objet d'une importante rénovation extérieure. La précédente intervention de cette ampleur remontait à plus de trente ans. Ces travaux étaient devenus nécessaires afin de préserver le bâtiment, valoriser le patrimoine communal, améliorer sa performance énergétique et son confort d'usage.

**Les travaux réalisés ont porté notamment sur :**

- le remplacement ou la réparation de certaines pierres de taille endommagées (parements, encadrements de fenêtres et de portes),
- la mise en peinture complète des façades, nécessitant la mise en place d'échafaudages,
- le remplacement des fenêtres, portes et huisseries,
- l'installation de brise-soleil orientables, alimentés par panneaux solaires,
- la création d'une façade en panneaux d'aluminium laqués avec motifs décoratifs, assurant la liaison centrale entre les deux bâtiments historiques.
- La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet d'architecture Cabinet BADER, sous la responsabilité de l'architecte Jean-Paul GARRETTI.

**Attribution des lots :**

- Lot 01 : Menuiseries extérieures bois/aluminium - brise-soleil orientables > Billand Menuiseries (fenêtres fabriquées dans le Sundgau)
- Lot 02 : Serrurerie > Kleiber SAS
- Lot 03 : Ravalement de façades et rénovation de la pierre de taille > Sondenecker SAS
- Lot 04 : Échafaudage > Loc'Echaf SAS
- Le contrôle technique et la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) ont été assurés par APAVE.

**Coût et financement :**

Le montant des travaux s'est élevé à près de 350 000 €.

**Ce projet a été financé :**

- par l'autofinancement de la commune, grâce au legs de Madame Michelle ERHART, d'un montant équivalent,
- avec le soutien de l'État, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Cette rénovation contribue à la rénovation énergétique, à la préservation du patrimoine communal et à l'amélioration durable des bâtiments publics au service des habitants.



# Fête des Rues

7 septembre

Retour en images



Fleischschnacksfacht  
14 septembre



## Réunion publique biodéchets

18 septembre



Crayons offerts par  
la ville de Chalampé



Sortie aînés  
Hartmannswillerkopf  
19 septembre



## Décorations d'automne



## Fête de la bière

27 septembre



## Collecte solidaire pour la SPA

Organisée par la ZelleserBanda



## Salon international des Arts

10, 11 et 12 octobre



## Réunion publique

Présentation du concept autopartage avec Citiz le 15 octobre



## Cérémonie

11 novembre



## Saint Martin

14 novembre  
Félicitations à Monsieur SCHREINER pour la construction de ce magnifique cheval à l'occasion de la St Martin organisée par l'APEZ



## Théâtre alsacien de Koetzingue avec les seniors

16 novembre



## Loto organisé par la team judo Zillisheim

22 novembre



# Cérémonie 1 bb 1 arbre & fleurissement du village

29 novembre



**Marché de la Saint Nicolas**  
5, 6 et 7 décembre





## Noël solidaire

Lors du marché de la Saint Nicolas, la Zelleserbanda et les Ets Sungauer ont remis au CCAS de magnifiques colis gourmands et des produits frais qui seront offerts aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire de Zillisheim. Un grand merci à eux et aux Zillisheimois qui ont déposé sur le stand « Noël solidaire », des aliments et des douceurs au profit des personnes en situation de précarité dans notre village.



## Association « Les Anges de Passage » : un engagement local contre le cancer

La commune de Zillisheim remercie chaleureusement l'association Les Anges de Passage (basée à Lutterbach) pour son action déterminée dans la lutte contre le cancer. L'association œuvre au quotidien autour de quatre missions essentielles : le soutien aux personnes en parcours de soins, l'amélioration des conditions

d'hospitalisation, le financement de la recherche et la prévention.

Une collecte a été organisée lors de la fête des rues et du marché de la Saint-Nicolas grâce aux animations de maquillage et aux sculptures de ballons. Ces moments conviviaux ont permis de récolter 211 €, intégralement reversés à Les Anges de Passage pour soutenir leurs actions.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à cette belle initiative de solidarité.

# Brunch de Noël Gymnastique des séniors



# Distribution des colis de Noël aux Séniors de la commune par le CCAS le 13 décembre



## Décorations de Noël



# Participation citoyenne



## Le jardin partagé

Le jardin partagé de Zillis'Transition a offert de très belles récoltes cette année. L'amendement du sol avec du fumier a donné un véritable coup de pouce à la terre, et les plants s'en sont réjouis. Les tomates ont été généreuses, les courgettes ont trouvé leur place, et le test de culture de pommes de terre sous foin s'est révélé concluant.

Le jardin a aussi surpris par la quantité de topinambours dont la récolte a été particulièrement généreuse, signe d'un sol vivant et d'un espace bien équilibré.

Le verger n'a pas été en reste. Les quetsches ont été particulièrement nombreuses cette année, ajoutant une belle touche fruitée aux récoltes et rappelant combien ce lieu mêle culture, biodiversité et plaisir de partager ce que la saison offre.

Entre découvertes, expérimentation et convivialité, ce lieu continue de réunir des habitants motivés par l'envie de cultiver, de transmettre et de prendre soin d'un espace commun.

**Le jardin partagé poursuit ainsi son élan, nourri par les mains qui l'entretiennent et par la joie simple de voir la terre répondre avec autant de vitalité.**



## Vélorution Zillisheim-Mulhouse : 8 km de convivialité et de sens !

Le samedi 4 octobre, les citoyens et élus de Zillis'Transition ont pédalé depuis Zillisheim jusqu'au marché de Mulhouse, sur 8 km de pistes cyclables agréables et accessibles. Une belle expérience collective pour faire vivre la culture du vélo au quotidien !

Courses chargées dans les sacoches, repas partagé sur place, et un retour un peu sportif sous la pluie et le vent mais c'est aussi ça, la mobilité douce : apprendre à circuler par tous les temps, avec les bons équipements et le sourire.

**Merci aux participants pour ce moment d'échange et d'énergie positive !**

Ces actions montrent qu'un autre mode de déplacement est possible, pratique et joyeux.



# Le concert de Noël

Le concert de Noël à l'église Saint-Laurent organisé le 14 décembre, a rencontré un immense succès, avec une église comble pour l'occasion.

Le groupe « GOSPEL'S REJOICING » a su faire vibrer le public et installer une chaleureuse ambiance de Noël. Un grand merci au Conseil de Fabrique ainsi qu'aux choristes, dont l'énergie et le talent ont largement contribué à la magie de cette soirée.



# La vie du village

## Période hivernale : aide aux personnes en situation de fragilité

En période hivernale, une attention particulière est portée aux personnes âgées en situation de fragilité.

En cas de difficulté liée à la neige ou au verglas, notamment pour le déneigement des trottoirs, il est possible de se signaler en mairie.

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS coordonne l'accompagnement et travaille en complémentarité avec la RISC afin d'assurer une aide adaptée selon les situations.

N'hésitez pas à relayer cette information autour de vous, en particulier pour les personnes isolées.



## Assemblée Générale de l'association de pêche du Bielsbach

Lors de l'Assemblée Générale de l'association de pêche du Bielsbach des anciens membres du comité ont été mis à l'honneur.

Ils ont beaucoup apporté à la pêche et à la préservation de l'étang du Bielsbach au fil des années. Ainsi deux trophées ont été remis à **M. KLEIN** et **M. GOEPFERT** en signe de reconnaissance pour leur dévouement et leur travail au sein de l'association de l'étang de pêche.



# Alimentation en eau potable

## Évolution de l'organisation de la distribution de l'eau



### Rappel de l'organisation actuelle

Depuis les années 1950, la production, l'adduction et la distribution de l'eau potable dans notre commune sont assurées par le **Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Heimsbrunn et environs (SIAEP Heimsbrunn et environs)**.

Ce syndicat à vocation unique regroupe neuf communes :

- Aspach, Froeningen, Heidwiller, Hochstatt et Illfurth - Communauté de **communes du Sundgau (CCS)**
- Flaxlanden, Galfingue, Heimsbrunn et Zillisheim - **Mulhouse Alsace Agglomération - m2A**

Ne disposant pas de moyens techniques propres, le SIAEP a confié, dans le cadre d'une délégation de service public, l'exploitation des captages, l'entretien du réseau et la facturation des abonnés à l'entreprise **Veolia Eau**.

Dans ce cadre de La loi NOTRe, **m2A** et la **CCS** se sont substituées aux communes membres au sein du SIAEP respectivement en 2019 et 2020.

### Des difficultés de fonctionnement persistantes

Au fil des années, plusieurs points de vigilance ont été régulièrement signalés par les délégués de notre commune (maire et adjoint) au sein du comité directeur du syndicat :

- la capacité d'approvisionnement en eau,
- la qualité de l'eau distribuée,
- le vieillissement du réseau et son faible rendement,
- un taux insuffisant de renouvellement des canalisations,
- un suivi perfectible de la délégation de service public,
- des fragilités de gouvernance et de capacité financière,
- et plus largement, la nécessité d'anticiper les effets du changement climatique.

### Les démarches engagées

Face à ces constats, plusieurs actions ont été menées qui ont conduit les présidents de la CCS et de m2A à faire réaliser un audit externe du fonctionnement du syndicat.

### Les conclusions de l'audit

Présentées le 4 septembre 2024, les conclusions de l'audit ont confirmé :

- une qualité de service insuffisante,
- un retard d'investissement important,
- et l'impossibilité pour le syndicat de financer les travaux nécessaires sans une hausse significative du prix de l'eau.

La société en charge de l'audit a préconisé la dissolution du syndicat.

### En conclusion

le SIAEP est dissous à effet du **31 décembre 2025** ;

les communes de m2A, dont Zillisheim, intègrent le périmètre de la régie de l'eau de m2A à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026,

Le contrat de délégation de service public avec Veolia Eau est maintenu jusqu'au 31 décembre 2026, afin de permettre une transition dans les meilleures conditions ;

### Bénéfices pour les abonnés

Ce transfert vers la régie de l'eau de m2A va garantir :

- une diversification des sources d'approvisionnement ;
- une amélioration durable de la qualité de l'eau distribuée ;
- un meilleur respect de la ressource en eau, grâce à une lutte renforcée contre les fuites et à une amélioration du rendement du réseau, conformément aux directives gouvernementales en vigueur.

À terme, le prix de l'eau sera harmonisé pour l'ensemble des abonnés de la régie de m2A. Pour notre commune, dont le tarif actuel est supérieur à la moyenne, cette convergence progressive va se traduire par une **BAISSE DU PRIX DE L'EAU A PARTIR DE 2027**.

Pour l'année 2026, Véolia eau demeure votre interlocuteur pour toute question ou difficulté liée à la distribution de l'eau.

**Veolia Eau :  
09 69 32 35 54**



# Syndicat Mixte de l'Ill

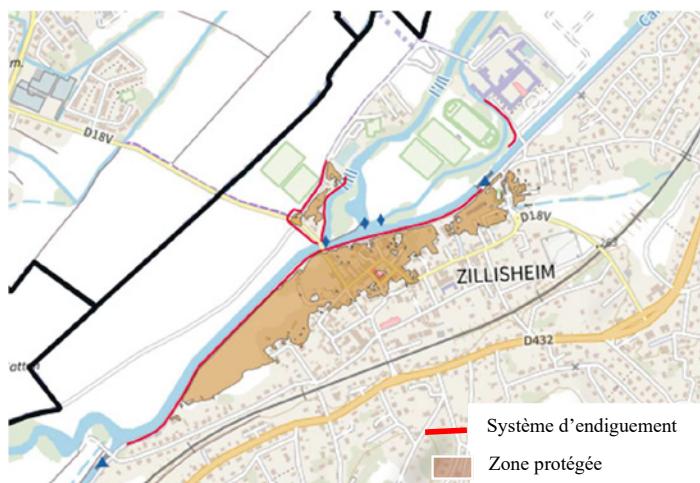
## Protection contre les inondations.

Notre commune est exposée au risque inondation de l'Ill et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué: on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

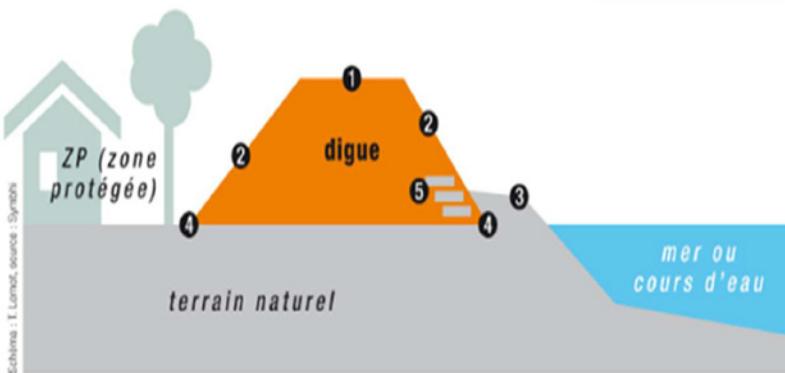
Le Syndicat Mixte de l'Ill est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIERES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-dessous.



## LA DIGUE



**1** Crête de digue supportant généralement une piste. **2** Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. **3** Berge. **4** Pied de digue. **5** Protection anciennes : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue: certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIERES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.

# Nos pompiers

## Exercice d'automne

L'exercice d'automne du corps intercommunal des sapeurs-pompiers de Froeningen-Hochstatt-Zillisheim s'est déroulé récemment à Zillisheim.



Organisé de nuit, cet exercice s'est tenu dans une maison inhabitée située à proximité de la gare. Il a permis de mettre en œuvre, dans des conditions proches de la réalité, plusieurs ateliers conduits simultanément :

- la progression en milieu enfumé avec recherche de victimes et de foyer d'incendie,
- les techniques de mise en œuvre des lances,
- ainsi que diverses manœuvres opérationnelles.



Cette manœuvre a également été l'occasion pour les sapeurs-pompiers de tester leur nouveau véhicule, un fourgon-pompe-tonne de grande puissance. Capable de délivrer jusqu'à 4 000 litres d'eau par minute à une pression de 15 bars, cet équipement répond pleinement aux besoins opérationnels du corps des sapeurs-pompiers.

Il constitue un atout essentiel pour permettre à nos soldats du feu d'assurer, avec efficacité et professionnalisme, leur mission de protection des personnes et des biens au service de la population.

## Cérémonie de la Sainte-Barbe 2025



La Cérémonie de la Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers de Hochstatt-Froeningen-Zillisheim a eu lieu le samedi 6 décembre à Froeningen avec la présence des trois Maires des communes et quelques Adjoints et Conseillers Municipaux, le tout sous le commandement du Lieutenant Stéphane SALADIN.



A cette occasion plusieurs pompiers ont été nommés aux grades supérieurs, médaille et vétérance :

- Carméline AMANN-GOELLER nommée au grade de Sapeur 1<sup>ère</sup> classe
- Alexandre COLLICCHIO nommé au grade de Caporal
- Léon NIEDERHUFNER et Baptiste URICHER nommés au grade de Caporal-Chef
- Frédéric KOENIG : Médaille d'Or pour 30 ans de services
- Arnaud TERCERIE nommé Adjudant-Honoraire



Nous leurs adressons toutes nos félicitations pour ces nominations et merci à tous pour votre engagement et votre dévouement tout au long de l'année.

**Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Hochstatt-Froeningen-Zillisheim adresse ses remerciements aux habitants pour leurs dons effectués et leur accueil lors de la distribution de leur calendrier 2026.**  
Ce dernier est encore disponible en mairie, durant les heures d'ouverture. L'ensemble des Sapeurs-Pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 ainsi qu'une bonne santé.



# Panier Rose à Zillisheim

Une belle participation au tournoi féminin 3x3 de basketball pour cette première à Zillisheim.

Ce tournoi était organisé au profit de la lutte contre le cancer pour l'association « Les anges de passage ».

**Bravo aux organisateurs :** le comité départemental 68 de basket, la SSZ Basket et surtout félicitations aux équipes et joueuses qui se sont défiées dans une ambiance chaleureuse.



## Ancienne boulangerie rue Jeanne d'Arc : péril imminent

Le bâtiment de l'ancienne boulangerie situé 10 rue Jeanne d'Arc présente, depuis plusieurs années, une dégradation avancée de sa structure. Des expertises judiciaires, ordonnées par le tribunal, ont confirmé un risque sérieux d'effondrement, notamment au niveau des murs porteurs et du pignon donnant sur la rue.

Afin de garantir la sécurité des riverains et des usagers, un premier arrêté de péril a été pris en janvier 2024 qui a donné lieu à des travaux de consolidation temporaire.

L'aggravation de l'état du bâtiment a conduit, sur la base d'un nouveau rapport d'expertise judiciaire, à la prise d'un **arrêté municipal de mise en sécurité en procédure urgente**, en date du 26 novembre 2025, imposant aux propriétaires notamment la démolition de la partie la plus dégradée de l'immeuble, avec une échéance fixée au **31 décembre 2025** délai de rigueur.

A défaut la commune se substituera aux propriétaires défaillants à l'issu des diagnostics amiante et parasitaire.

La commune instruit ce dossier avec **rigueur et vigilance**, avec pour seule priorité la protection des habitants et des usagers.



## M'TA Santé

Le camion M'TA SANTE était présent les 8 et 9 septembre. Un dispositif mis en place par le CPTS de Mulhouse Agglomération qui a pour objectif de proposer les actions de prévention et de dépistage sur le territoire de m2A.

Ce camion équipé de dispositifs médicaux a proposé un accès gratuit et facile à la santé pour :

- des **mammographies\***  
(pour les femmes de + de 50 ans)
- des **frottis**
- des **entretiens de prévention**  
avec des professionnels de santé



## Anniversaires

### Les 80 ans de Monsieur BACHER Jean-Claude

Monsieur BACHER Jean-Claude est né le 24/09/1945 à Zillisheim où il a passé toute son enfance.

Il a fait un apprentissage de mécanicien-auto, et il a travaillé à la Commune de Zillisheim de 1995 à sa retraite.

Il a fait partie des pompiers volontaires pendant 20 ans, il a terminé au grade de Caporal Chef Honoraire et fait partie des vétérans.

Pour ses loisirs, Monsieur BACHER aime se promener dans le village, discuter avec les habitants et lire son journal quotidien.

Toutes nos félicitations Monsieur Bacher.



### Les 80 ans de Madame MARTINEZ-ABRARD

Madame MARTINEZ-ABRARD est née le 15/09/1945 à Rixheim, où elle a passé toute son enfance.

Elle a travaillé à l'usine textile Guggenheim de Mulhouse comme couturière jusqu'en 1980.

Son époux Bernard, décédé a travaillé chez Ino, Peugeot et Velleda. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Elle habite à Zillisheim dans la Résidence Schwechler depuis 2005.

Pour ses loisirs, elle apprécie les sorties avec l'association des paralysés de France, elle aime la broderie, la lecture et la télé.

Toutes nos félicitations Madame MARTINEZ-ABRARD !



L'ensemble du Conseil Municipal  
adresse ses sincères félicitations  
à tous nos aînés  
pour leurs anniversaires !

### Anniversaire de Madame Liliane DUBEAU

Madame Liliane DUBEAU a vu le jour à Mulhouse le 8 octobre 1940.

Plus jeune des deux filles d'Alphonse MEYER et d'Alice ZIMMERMANN, elle a grandi d'abord au Drouot puis dans la Cité. Ses vacances la conduisaient souvent à Waldighoffen, chez ses grands-parents. C'est là qu'elle fit la rencontre de Roger DUBEAU, lors d'une fête foraine. Ils s'unirent en 1959.

Le couple a vécu quelques années dans la maison familiale avant de s'installer à Zillisheim en 1971. Madame DUBEAU a travaillé aux établissements Henri-Haas, à Mulhouse, puis s'est consacrée à l'éducation de leurs quatre enfants : Josiane, qui réside aujourd'hui dans la Creuse, Michèle installée en Normandie, Christian domicilié à Hochstatt, et Marie-Claude, dont la disparition en 2024 laisse un souvenir profondément présent.



Madame DUBEAU est l'heureuse grand-mère de dix petits-enfants et arrière-grand-mère de onze arrière-petits-enfants. Veuve depuis 2018, la santé lui impose désormais un rythme plus calme. Elle demeure toutefois très attachée à la lecture, à ses émissions favorites, et surtout aux moments où sa famille se rassemble autour d'elle, instants précieux qui lui apportent une grande joie.

La Commune adresse à Madame Liliane DUBEAU ses vœux les plus chaleureux à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire.



## François Kleiber fête ses 90 ans

**Né le 24 novembre 1935 à Zillisheim,** François KLEIBER a consacré sa vie au travail, au sport et à la famille.

Marié le 24 décembre 1957 à Zillisheim avec Andrée, née HERTER, il est le père d'un fils, Alexandre, et le grand-père de deux petits-enfants, Charlotte et Antoine.

Après une formation d'imprimeur sur tissu, François KLEIBER débute sa carrière aux établissements Texunion de Pfastatt. Appelé sous les drapeaux en 1956, il effectue 28 mois de service dont 24 en Algérie, où il est grièvement blessé. Son courage lui vaut plusieurs distinctions : la Médaille militaire, la Médaille de la Valeur militaire avec citation à l'ordre de la division, la Médaille des blessés et la Reconnaissance de la Nation.

De retour à la vie civile, il poursuit son parcours professionnel chez Texunion, où il gravit les échelons jusqu'à devenir contremaître-coloriste, puis directeur technique. En 1964, il part pour le Congo (aujourd'hui République Démocratique du Congo), où il dirige une importante usine d'impression textile à Kinshasa pendant près de vingt ans. Par la suite, il exerce comme conseiller technico-commercial pour l'Afrique francophone au sein d'une société allemande.

Sportif dans l'âme, François KLEIBER a été gardien de but à la SSZ de 1952 à 1956, puis dans l'équipe de France militaire. Il a également pratiqué la pétanque à haut niveau avant de se passionner pour le golf, sport dans lequel il s'est illustré à de nombreuses reprises : capitaine du Golf des Bouleaux, sélectionné dans l'équipe d'Alsace Séniors pour les championnats de France (avec une finale à l'Île de La Réunion) et champion d'Alsace Séniors 2 en 2001.

Toujours fidèle au fair-play et à l'esprit sportif, François continue de jouer régulièrement, souvent accompagné de son épouse, également golfeuse confirmée.

La commune de Zillisheim lui adresse ses plus sincères félicitations et lui souhaite un très joyeux 90<sup>ème</sup> anniversaire.

## Noces de palissandre de Madame et Monsieur Legrand

Madame Monique LEGRAND, née SPECKLIN, et Monsieur Christian LEGRAND ont célébré cette année leurs noces de palissandre, marquant soixante-cinq années de vie commune. **Ils se sont unis à Bâle le 19 septembre 1960**, un engagement qu'ils ont su faire vivre avec constance et dévouement.

Monsieur LEGRAND est originaire du Nord. Formé au métier de mécanicien automobile, il a fait l'ensemble de sa carrière aux établissements Peugeot, où il a gravi les échelons jusqu'à devenir chef d'équipe. Il a effectué son service militaire en Algérie, où il a été nommé sous-officier. Très attaché à l'entraide, il a ensuite accepté la présidence de la Croix-Rouge locale. Il profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée.

Madame LEGRAND est originaire de Hirtzbach. Elle a travaillé en Suisse pendant quarante-trois ans, dans une banque spécialisée dans l'assurance-vie. Retraitée à 60 ans, elle a poursuivi son engagement auprès des autres : visites régulières aux résidents de la Maison médicalisée pour personnes âgées le jeudi, fleurissement de l'église le vendredi. Elle a également présidé l'association Évasion pendant treize années, jusqu'en 2024. La santé lui demande désormais davantage de repos, mais elle garde son goût pour la belote, à laquelle elle joue désormais à l'ordinateur.

Le couple s'est rencontré à la Mission Catholique Française de Bâle. Ils se sont installés à Zillisheim en 1964, d'abord près de l'église, puis dans leur maison actuelle depuis 1998.

La Commune adresse à Madame et Monsieur LEGRAND ses plus chaleureuses félicitations pour ce bel anniversaire de mariage.



# Carnet du 20 août au 18 décembre 2025

## Naissances



Eva Eléna GALIBERT née le 20 août 2025

Kuzey YURDUSEVEN né le 23 septembre 2025

Françoise ADOLPHE née le 17 novembre 2025

## Mariages



Christian Maurice Armand MEYER

et Karine Marie-Pierre BRAND

le 12 décembre 2025

## Décès



Rose Emilie MOHN veuve RIEDEN

le 31 août 2025

Patricia Marie Céline BUTZERIN épouse SCHUTZ

le 9 octobre 2025

Anne Marie Jeanne WALGENWITZ épouse ROHMER

le 14 octobre 2025

Edouard Joseph BIENTZ

le 15 octobre 2025

André Ernest GERBER

le 16 octobre 2025

Paulette Bernadette BRAND veuve MEYER

le 18 octobre 2025

Laurence Jeanine OBERLIN épouse COLIN

le 22 octobre 2025

Alphonse Eugène LÉONHARDT

le 30 octobre 2025

Nicole Raymonde ROMANI veuve EGGENSPILLER

le 28 novembre 2025

Jean Claude Louis Auguste DOUCET

le 29 novembre 2025

Gérard SIMON

le 13 décembre 2025

Alain LIMBERGER

le 14 décembre 2025

